Réunion statutaire : **BUREAU EXÉCUTIF**

Procès-verbal de la Réunion du 7 Mars 2023

Membres présents (présentiel ou visioconférence) :
Gwenaëlle NOURY, Présidente
Stéphanie Daval, Secrétaire Générale
Anne Chalier, Trésorière Générale
Maryvonne del TORCHIO, Vice-présidente
Patrice MAURIN, Vice-président
Alexandra BOCH, Membre
Robert COTTET-GAYDON, Membre
Delphine HAROLD, Membre
Éric LEMERCIER, Membre
Noël MORARD, Membre
Laurent MOREAU, Membre
Brian JOUBERT, Membre
Chantal SALA, Membre
Florian OTAÏ, Membre
Pascal HENRY, Membre

Invités :
Ludovic LEGUENNEC, Président du Conseil Fédéral
Éric BERGEROU, VP du Conseil Fédéral

Membres ou invités absents et excusés :
Maître Laurent PLAGNOL, Avocat
Cécile LEKHAL, Présidente de la CSN Patinage de Vitesse

La séance est ouverte à 20h00, sous la présidence de Gwenaëlle NOURY. Le quorum est atteint (3 membres). Le bureau exécutif peut donc valablement délibérer.

La Présidente rappelle que le Bureau Exécutif est réuni sur l'**Ordre du Jour** suivant :

- Mission ponctuelle à l'international à confier à Didier Gailhaguet,
- Contrat pour l'évènementiel : choix du prestataire et des conditions,
- Questions diverses.

Mme Noury commence par rappeler à tous l'obligation de confidentialité de nos débats au sein de l'ensemble des instances dirigeantes, en application de l'article 16.3 du Règlement Intérieur.

I. Désignation d'un secrétaire de séance

Stéphanie DAVAL est désignée secrétaire de séance.

II. Mission ponctuelle à l'international à confier à Didier Gailhaguet

Lors de la dernière réunion du Bureau Exécutif du 4 mars 2022, nombreux sont ceux qui ont proposé que M. Didier Gailhaguet puisse accompagner Mme Noury lors de son déplacement au Japon pour les Championnats du Monde de patinage artistique et de danse sur glace, car ils redoutent que la France se retrouve sans évènements internationaux à organiser en 2024, 2025, 2026 et 2027, ce qui serait, selon eux, catastrophique pour les finances fédérales et pour le rayonnement de la Fédération.

Gwenaëlle Noury rappelle que beaucoup lui ont demandé de débattre et de voter sur ce sujet. Elle invite donc chacun à prendre la parole.

Pour elle il y a 2 questions : l'accompagnement nécessaire pour la FFSG en passant par des compétences spécifiques de Didier Gailhaguet et le déplacement au Japon : pour elle, en toute transparence, elle s'interroge sur ce point.

Elle émet le souhait que nous trouvions la bonne solution pour la fédération, pour que chacun trouve sa place. Or certains s'inquiètent de l'inexpérience de Mme Noury. Le carnet relationnel de M. Gailhaguet semble précieux et les liens à établir ne pourront se tisser qu'avec le temps.

Brian Joubert prend la parole en premier, il présente ses excuses car après notre réunion il a une CSN et devra donc quitter la réunion avant la fin. Il rappelle sa position et son soutien pour l'expertise précieuse de Didier Gailhaguet : à l'international, relativement au sponsoring, à l'ISU, à la recherche d'évènements internationaux à organiser en France. Il ne voit pas où les compétences de Didier pourraient poser problème, et pas seulement sur le Japon. Gwenaëlle Noury rappelle le souhait de préserver la fédération compte tenu du contexte actuel, compliqué... et de la nécessité de rassembler en ce moment. Pour Brian Joubert, humainement, demander à Didier Gailhaguet d'attendre pour être au service de la FFSG et de n'intervenir qu'en tant que conseil est difficile et il redoute que dans ce cadre Didier Gailhaguet refuse de revenir et quitte définitivement l'univers fédéral.

Brian Joubert demande : si Didier ne vient pas dans l'équipe exécutive, qui va s'occuper de cela ? Gwenaëlle Noury rappelle qu'elle n'est pas encore opérationnelle sur l'ensemble des questions, qu'elle a sans doute besoin d'accompagnement pour à terme s'approprier ces missions.

Brian Joubert évoque le fait que selon lui il faut tenir tête au Ministère.

Eric Lemercier prend la parole. Il rejoint les propos de Brian Joubert et précise qu'il convient de circonscrire les missions de Didier Gailhaguet. Il rappelle que les Ministres peuvent changer. L'expérience de Didier Gailhaguet est précieuse surtout au niveau de l'ISU. Brian Joubert serait le seul à avoir aussi les connexions, mais il convient que Didier Gailhaguet transmette ce savoir et ces connexions car on ne sait pas de quoi demain est fait.

Maryvonne del Torchio dresse un tableau de la situation actuelle : nous n'avons aucune compétence au sein de la FFSG sur le plan des relations internationales (autres fédérations, compétitions internationales, liens avec les télévisions et les sponsors). Pour elle cela prend du temps à apprendre. Elle a parfois accompagné Didier Gailhaguet sur certains championnats. Il y avait la réunion ISU où se retrouvaient les Présidents de Fédérations. Mais en parallèle, toutes les autres discussions et les prises de décisions réelles se passent en dehors des réunions officielles. A ce jour selon elle personne n'a les connexions pour cela.

Elle s'interroge sur les termes « missions ponctuelles ». Selon elle, cette mission va devoir s'installer dans le temps. Une intervention ne suffira pas pour former Gwenaëlle Noury. Force est de constater que si nous avons des compétitions internationales à ce jour dans notre pays, c'est que Didier Gailhaguet est allé les chercher. Nathalie Pechalat n'y est pas parvenue... et au centre de ces enjeux : nos athlètes. Car il ne s'agit que de cela. Nous n'avons personne d'autre pour former Gwenaëlle Noury dans ce travail de terrain.

Elle rappelle que cette question aurait déjà été abordée lors d'une précédente réunion du Bureau Exécutif. L'ingérence du Ministère ne doit pas être prise en considération. Pour elle il n'a jamais été question que Didier Gailhaguet soit élu mais uniquement qu'il soit un prestataire comme un autre.

Maryvonne del Torchio insiste sur le comportement honteux de Madame la Ministre : elle a imposé un DTN, elle a retiré la délégation de la longue piste. Mais où s'arrêtera-t-elle ? Souhaiter-t-elle mettre la FFSG sous tutelle ?

Elle expose que Didier Gailhaguet propose d'intervenir pendant notre réunion pour présenter sa vision de ce qu'il propose comme accompagnement et formation.

Eric Bergerou rejoint ce qui a été dit. Beaucoup de questions sont posées, mais il faudrait pouvoir entendre le principal intéressé pour répondre aux questions du Bureau Exécutif. Il évoque la possibilité de lancer un appel d'offres. A-t-il créé une structure pour nous accompagner, être prestataire ? Cette question du rôle de Didier devrait être réglée depuis longtemps, selon lui.

Delphine Harold précise qu'elle rejoint ce qui a été dit précédemment. Il est indispensable que Didier Gailhaguet soit à nos côtés. Quand elle a des soucis au niveau du Ballet avec la Fédération Américaine, lui seul répond à ses interrogations et la guide. Elle ne comprend pas que depuis juin la question n'ait pas été tranchée. Elle rappelle que Didier Gailhaguet n'a rien à se reprocher, qu'il a gagné son procès passé contre l'ancienne Ministre. Pour elle on a déjà beaucoup trop attendu.

Ludovic Le Guennec, intervient pour dire plusieurs choses : il n'est qu'invité, malgré tout il représente le Conseil Fédéral, organe de contrôle et de surveillance de la Fédération. Il comprend bien toutes les volontés et la nécessité que Didier Gailhaguet puisse aider Gwenaëlle Noury. Mais il se demande si le Bureau Exécutif comprend bien tous les enjeux liés à un retour de Didier Gailhaguet... Certes, certains se moquent de la position du Ministère, mais lui il redoute une mise sous tutelle. Il rappelle le dernier article du JDD dans lequel, encore une fois, la Ministre rappelle qu'elle ne veut pas entendre parler de Didier Gailhaguet. Pour lui le Bureau Exécutif est composé de personnes compétentes. Il rappelle que lors du déplacement au Japon, l'ANS sera présente ! Selon lui le signal est très mauvais. Il admet que quelle que soit la décision prise, il y aura de l'incidence négative (clubs, médias, ministère, élus etc). Il souhaite juste mettre en garde sur ce point. Certes Gwenaëlle Noury a besoin d'expérience plus que de compétences, a besoin d'apprendre encore. Pour lui si Gwenaëlle Noury a besoin d'accompagnement ponctuellement sur des questions précises, la prudence s'impose.

Il rappelle qu'en août il a rappelé à Didier Gailhaguet qu'il ne devait pas faire preuve d'ingérence dans le Conseil Fédéral. Ne serions-nous pas capables ? Et si demain il arrive quelque chose à Didier Gailhaguet, la FFSG s'arrêtera-t-elle de tourner ? Il rappelle qu'il faudra rendre des comptes au Conseil Fédéral.

Certes Gwenaëlle Noury ne parle pas bien anglais mais il y a toujours eu des interprètes. En alliant nos compétences nous pouvons réussir sur ces sujets qui semblent ingérables selon ceux qui se sont exprimés.

Patrice Maurin avait lu avec inquiétude la première interview de Gwenaëlle Noury après son élection, évoquant Didier Gailhaguet comme un conseiller comme un autre. Selon lui il aurait fallu dès le début assumer et placer clairement Didier avec le rôle qui lui incomberait. Il a pris l'initiative de proposer un courrier à adresser à la Ministre par Gwenaëlle Noury. Il faut attirer l'attention de la Ministre sur notre déficit en termes de relations internationales, fédérations, partenaires, sur l'historique des qualités de Didier Gailhaguet. Gwenaëlle ne souhaite pas retenir la forme de la correspondance mais préfère exprimer ces choses de vive voix lors d'un entretien en face à face avec la Ministre. Elle lui a appris la clarté des propos de Mme la Ministre à l'égard de Didier Gailhaguet. Cela le surprend. Mais il comprend qu'on a dépassé le stade de l'ultimatum. Dans ce contexte, il rejoint les sentiments de Ludovic Le Guennec. Le danger serait majeur. Il ne faut pas courber l'échine, et pourtant ne pas ignorer l'injonction ministérielle.

Il ne se sent pas la force de décider que l'on va se tirer une balle dans le pied si l'on décidait de défier la Ministre, qui a l'air très déterminée dans ses actions récentes.
Il craint de perdre un de ses meilleurs amis, mais ne se sent pas le droit d'envoyer la Fédération dans le mur et regrette de ne pas trouver de voie médiane. Il serait illusoire et suicidaire de prendre de front la Ministre. Didier Gailhaguet pourrait-il avoir la modestie de nous aider en étant discret autant que faire se peut ? Il ne voit pas d'issue à cette question.

Delphine Harold souhaite ajouter par rapport à l'intervention de Ludovic Le Guennec : nous apprenons tous chaque jour mais le domaine sur lequel nous avons de très grosses lacunes et progrès à faire c'est l'international. Elle l'observe dans le cadre de l'organisation de la Nation's Cup aux Etats Unis. Oui elle apprend, mais, seule elle pense que cela serait une catastrophe. Pour elle, sans les compétitions internationales organisées en France, c'est la mort financière de la FFSG.

Patrice Maurin trouve que cette analyse est exagérée. Le danger d'un défi de la Ministre est réel et il faut mesurer ses propos.

Ludovic Le Guennec rappelle qu'en effet il est évident que Didier Gailhaguet a des compétences précieuses... qu'elles sont indéniables. Mais la provocation des médias, des adhérents de notre Fédération, de la Ministre, est à redouter plus que tout.

Patrice Maurin insiste : c'est totalement irresponsable. Les médias, l'opinion publique, on peut s'adapter et gérer, le Ministère, c'est irresponsable.

Pascal Henry prend la parole : il est aujourd'hui temps de nous prendre en main et d'apprendre par nous-même. Peut être on va perdre des compétitions... mais c'est le temps que nous avancions. Peut-être le Ministère peut-il nous aider sur ces questions. Personne n'est éternel, personne n'est irremplaçable. Pour lui la FFSG peut exister sans Didier Gailhaguet.

Eric Bergerou exprime que la prudence serait d'attendre les conclusions de l'Inspection Générale, ne pas confondre vitesse et précipitation. Décider dans l'intérêt de la Fédération.

Patrice Maurin rappelle que l'Inspection Générale sera nécessairement à charge. Que Didier Gailhaguet va nécessairement se faire « allumer ».

Eric Bergerou demande si dans ce cas, nous sommes en capacité de prendre une décision en faisant fi du rapport.

Patrice Maurin rappelle qu'il est navré de sa prise de position car il a eu de nombreuses fois Didier Gailhaguet en ligne ces derniers jours et est en train de dire le contraire de ce qu'il aimerait dire à son ami. Ludovic Le Guennec remercie Patrice Maurin pour son honnêteté et pour sa franchise, car il devine combien ce qu'il déclare est difficile pour lui.

Patrice Maurin précise qu'il quittera sans doute la Fédération après avoir tenu ses engagements vis-à-vis de Stéphanie Daval sur la rédaction de la convention clubs et de la réforme statutaire.

Gwenaëlle Noury remercie tous et chacun pour le calme des débats et le respect dont chacun fait preuve dans cette réunion.

Noël Morard rejoint Patrice Maurin et le remercie pour son intégrité. Il indique avoir appelé Didier Gailhaguet ce matin. Didier Gailhaguet a beaucoup de choses à nous apporter. Il a même un devoir de conseil car si la FFSG en est là aujourd'hui, c'est son histoire. Pendant 2 ans, il n'y avait pas beaucoup de ceux qui sont désormais autour de cette table, et le Covid a compliqué les choses. Oui les compétitions qu'on a aujourd'hui c'est Didier Gailhaguet qui les a ramenées il y a 4 ans. Oui Didier Gailhaguet a aidé Gwenaëlle Noury à être élue. Oui nous devons le remercier d'avoir été là et d'être encore là. Mais nous ne devons pas détruire la FFSG en lui faisant prendre un risque. Si l'on va contre l'Etat, on va contre nos finances, et on ne gagnera pas. Les décisions sont difficiles à prendre mais doivent être prises en concertation. Il préfère les débats de ce soir aux débordements de samedi dernier.

Alexandra Boch précise être moins en relation avec Didier Gailhaguet mais ne remet certainement pas en cause ses compétences. Elle entend le risque éventuel au niveau international. Mais elle pense que nous ne devons pas avoir peur de nous sentir légitimes à nos places. Peut être faut il avancer à plus petit braquet que ce que nous aurions voulu qu'avancer en étant totalement invalidés par le Ministère et ne plus rien faire.

Anne Chalier prend la parole. Pour elle, les conversations sont intéressantes ce soir. Les compétences de Didier Gailhaguet et son expérience sont indéniables et l'on a tout de même à prendre en compte la position du Ministère. Elle pense que faire intervenir Didier Gailhaguet dans cette réunion serait intéressant.

Chantal Sala dit qu'à ce jour nous sommes dans une situation difficile. Comment faire pour renflouer les fonds fédéraux en allant chercher des compétitions internationales ? Pour elle, il n'y a que Didier Gailhaguet qui pourrait le faire à ce jour, par des lettres de missions ponctuelles. Notre indépendance financière doit être recherchée. Mais serons-nous en mesure d'avoir ces compétences en travaillant même de manière acharnée ? Elle n'en est pas certaine.

Elle précise qu'il faut avancer, intelligemment certes mais n'ayons pas peur des menaces.

Noël Morard rappelle qu'on n'arrive pas à un contrôle fiscal en Ferrari. Qu'à ce jour il n'y a que Gwenaëlle Noury qui engage sa responsabilité dans la balance actuelle. Noël Morard pense que prendre une décision avant le 20 mars, date du départ au Japon, est précipité.

Pour Anne Chalier, l'erreur que l'on a faite, c'est de ne pas signer le contrat de recherche de sponsoring qu'on avait prévu de faire pour Didier. Mais l'on ne peut pas refaire le passé.

Stéphanie Daval fait part de son émotion. Elle entend ce que chacun dit : à écouter, elle ne sait pas quoi penser... Elle exprime qu'il serait regrettable que Didier comme la Fédération pâtissent de la décision que nous prendrons. Pour rappel, pour signer un contrat à Didier Gailhaguet il faut recueillir 3 devis concurrents, conformément au Règlement Financier. Or il a été très difficile de les recueillir car beaucoup d'agences refusent de travailler pour la FFSG... nous n'avons les devis concurrents que depuis moins d'un mois.

Florian Otai prend la parole. Tout a été à peu près dit. Nous mesurons tous ce que Didier Gailhaguet a apporté à chacun et ce qu'il a apporté à la FFSG depuis des années. Le sujet du Ministère et les enjeux posés sont tels qu'il se déclare incompétent pour se prononcer ce jour sur la meilleure décision à prendre. Il accorde l'entièreté de sa confiance à notre équipe et à Gwenaëlle Noury.

Gwenaëlle Noury : c'est un débat, mais il y a beaucoup de témoignages touchants... trouver la bonne formule est compliqué. Elle demande de l'aide sur la façon de faire les choses. Pour elle la FFSG c'est beaucoup de passion, de travail, de sacrifices, notamment familiaux. Elle savait que les sacrifices seraient nécessaires mais elle ne veut pas renoncer à son mandat dans un bras de fer ministériel après 9 mois à peine. Elle souhaite préserver la Fédération. Elle l'a dit à Didier Gailhaguet. Elle sait qu'elle doit apprendre, sans mettre la FFSG en porte à faux.

Laurent Moreau était dans le flou jusqu'à ce soir. Il retient les propos de Patrice Maurin qui pour lui a très bien résumé la question.

Robert Cottet Gaydon dit qu'il a entendu tout le monde. Il s'interroge de savoir si Ludovic Le Guennec a compris ce qu'il se passait. Noël Le Graet a été fragilisé par son conseil d'administration, idem pour Laporte et sa mise en examen. Il est hors de question de demander l'aval au Conseil Fédéral. Gwenaëlle Noury pourrait prendre une claque mais qu'elle assume son choix d'être présidente. A Courchevel on a commencé à parler du statut de Didier Gailhaguet. Il rappelle avoir ramené plusieurs fois la question au sein du Bureau Exécutif. Chaque fois elle a été reportée. Il rappelle avoir monté le ton samedi car il pense qu'on ne peut pas prendre les gens pour des imbéciles et profiter d'eux sans arrêt. Didier Gailhaguet est son ami, il n'a pas peur de lui dire chaque fois que cela ne va pas. Il parle pour lui. Il invective Gwenaëlle Noury : « tu veux de l'aide, je t'en ai amenée, avec Sport Intelligence, qui t'a expliqué plein de choses. Ils sont partis à ce jour car ils ont jeté l'éponge à cause de toi ».

Gwenaëlle Noury dit que cela est faux : Sport Intelligence n'est pas parti et elle est toujours en lien avec eux.

Pour Robert Cottet Gaydon, cette société n'a pas envie de s'embêter avec les non-décisions de Gwenaëlle Noury. Le bâtiment fédéral ne s'est pas acheté avec l'argent du ministère mais avec l'argent gagné lors des compétitions internationales. Personne ne connait le milieu des Fédérations Internationales, la manière dont les tractations se font.

Suit un échange houleux entre Robert Cottet Gaydon et Ludovic Le Guennec.

Pour Robert Cottet Gaydon, cela a trop trainé, il n'y a plus de boutade possible. Il comprend ce que dit Patrice Maurin et sa manière de réagir. Mais il ne voit pas ce que la Ministre peut faire contre la FFSG ni contre Gwenaëlle Noury. Elle n'a rien fait de répréhensible. L'attaquer et la faire sortir car elle prend des conseils et mets Didier Gailhaguet dans le cercle fédéral, cela ne tient pas la route. Mme la Ministre n'aurait jamais les voix du Bureau Exécutif pour la destituer, de même qu'elle n'aurait pas les voix du Conseil Fédéral.

Robert Cottet Gaydon donne sa démission de membre du Bureau Exécutif. Il déclare : « je suis démissionnaire, de manière immédiate. Je pensais aller jusqu'à la mise en route du site internet car c'est un projet qui me tenait à cœur, mais je ne le ferai pas ».

Ludovic Le Guennec rappelle qu'il se doit d'informer le Conseil Fédéral du résultat du vote de ce soir, quel qu'il soit, et qu'il y aura nécessairement réaction du Conseil Fédéral.

Noël Morard rebondit sur les propos de Robert Cottet Gaydon : les locaux ont été achetés par les bénéfices de 2012, néanmoins cela c'était avant. Aujourd'hui il rappelle que nous connaissons tous la réalité des subventions en baisse, l'exigence de justification et d'utilisation des sommes perçues. Le système a changé, la société a changé. Il nous faut nous reconstruire, refaire nos fondations, doucement mais sûrement.

Il rappelle que la FFSG en est arrivé là où elle est grâce à l'abnégation pendant 20 ans de Didier Gailhaguet, que c'est admirable... que le monde a changé. Robert Cottet Gaydon aimerait aussi dire que Didier Gailhaguet est disponible pour être entendu.

Il est procédé à un vote pour déterminer si, malgré le fait que cela n'était pas prévu à l'ordre du jour, Didier Gailhaguet puisse rejoindre notre réunion pour s'exprimer.

A l'unanimité, le Bureau Exécutif admet M. Didier Gailhaguet en séance.

Le temps qu'il puisse se connecter, Gwenaëlle Noury remercie encore l'ensemble du Bureau Exécutif de la sérénité et de la sincérité des débats.

Didier Gailhaguet entre en séance. Il salue chacun et s'inquiète des visages graves.

Gwenaëlle Noury le remercie de nous rejoindre dans un souci de transparence et de langage commun.

Didier Gailhaguet pense qu'il peut apporter beaucoup à cette Fédération. Que le sujet du voyage au Japon doit être dédramatisé : il n'a pas besoin d'y aller. Il revient sur la campagne. Au départ il envisageait d'être membre du bureau exécutif puis Vice-Président et s'est ravisé, idem poste de directeur général salarié, puis on a changé de fusil d'épaule pour envisager la réalisation de prestations de recherches de partenaires par l'intermédiaire d'une auto-entreprise, puis plutôt par l'intermédiaire d'une SAS, non immatriculée à ce jour mais prête à l'être. Il déclare que Stéphanie Daval peut confirmer ce point.

Selon lui, rien ne se décide, soit parce que la Ministre terrorise, soit du fait des articles parus dans les médias, soit du fait de l'inspection générale en cours. Tout cela pour lui c'est pour déstabiliser la Présidente, en préparant une opposition. Il rappelle que Gwenaëlle Noury, « sinistre inconnue présidente d'un petit club » a battu Nathalie Pechalat, et il considère y avoir contribué beaucoup. L'erreur a été de ne pas le positionner dès le début. Il pense que l'article du JDD est l'occasion idéale de reprendre une Ministre qui écrit que la Présidente est espionnée de l'intérieur, ce qui est scandaleux. Il est le paravent de Gwenaëlle Noury depuis le début, dit-il.

Il est déçu car il ne se sent ni reconnu ni défendu. Pourtant tout le monde le sollicite régulièrement, et c'est la première fois qu'il est invité au Bureau Exécutif. Le Japon ne l'intéresse pas pour y faire du tourisme. Il ne se passe rien dans les réunions ISU. Tout se passe dans les couloirs, dans les repas, dans les petits déjeuners, ailleurs... Rien ne se passera dans la réunion elle-même. Il fait le constat que Nathalie Pechalat n'a pas fait la demande d'une moindre manifestation internationale pendant les 2 ans et demi de son mandat, si ce n'est Orléans à qui elle a demandé 1 000 000 d'euros !

Il raconte être parti à Turin, essayant de persuader les gens, dans les couloirs, pour qu'on puisse avoir la finale du Grand Prix en 2024. Les manifestations sont le moyen d'exposer nos sponsors, de faire concourir nos sportifs à la maison, de ramener de l'argent (malheureusement pas comme à Montpellier qui n'a fait qu'un petit résultat). Où va-t-on exposer nos sponsors sans évènements majeurs ? Il explique avoir remonté nos sponsors à un niveau qui semble acceptable avec quelques idées : dédoubler la barrière, etc.

Il pense amener à la Fédération l'apprentissage de comment ça se décide. Les télévisions décident, puis les sponsors s'agrègent. Nous ? dans ce système on peut s'allier aux plus riches pour se répartir le calendrier. Il sait faire et souhaite mettre ce savoir-faire à disposition de cette fédération car il souhaite que la FFSG rayonne et que cette gouvernance réussisse.

Didier Gailhaguet déclare ne pas vouloir être à l'intérieur de la fédération. Il souhaite que Gwenaëlle Noury le dise haut et fort. Qu'elle dise : « j'ai besoin de lui, il n'a été condamné à rien, voire a gagné un procès contre une Ministre ».

Il propose de répondre aux questions du Bureau Exécutif. Mais ce soir il dit s'exprimer avec le langage du cœur, de celui qui aimerait être respecté un peu tout de même, de celui qui croit dans les qualités de chacun. Il ne peut pas accepter le retour de Nathalie Péchalat car c'est ce qui se prépare.

Ludovic le Guennec prend la parole : dans sa première intervention il a partagé ses vives inquiétudes et a rappelé au Bureau Exécutif les risques très importants relatifs aux menaces du Ministère. Didier Gailhaguet rebondit : il n'a tué personne et personne ne le défend. Il invective Gwenaëlle Noury qui devrait réagir pour le soutenir.

Didier Gailhaguet considère que ces réactions sont des réactions de lâches, qui ont peur. Il réitère qu'il ne sera pas dans la Fédération.

Didier Gailhaguet revient sur Cyril Savidan qui était en Hollande ce weekend. A-t-on demandé une autorisation ? Gwenaëlle Noury dit que cela ne peut être comparable, car pour Cyril Savidan il s'agit d'un déplacement lié au projet SAYES.

Noël Morard rappelle que Didier Gailhaguet et lui ont échangé ce matin et qu'il rejoint plein de personnes qui se sont exprimées tout à l'heure, rappelant l'image de celui qui arrive en contrôle fiscal avec une Ferrari.

L'aide apportée par Didier Gailhaguet est précieuse, doit être cadrée en encadrée, pour défendre aussi bien la FFSG, Gwenaëlle Noury et Didier lui-même. Une mission doit être définie précisément.

Didier Gailhaguet aimerait que Gwenaëlle Noury rappelle et dise que chaque fois qu'elle l'appelle, il donne des avis et ne fait que transmettre et conseiller, depuis plus de 6 mois. Il invective également Stéphanie Daval.

Noël Morard indique qu'il sait cela mais cette aide est un risque. Didier Gailhaguet se plaint du manque de courage. Il rappelle qu'une Fédération est une entité indépendante et interroge : « Ne sommes-nous pas en train de donner les clés à la Ministre ? ».

Anne Chalier expose que tous sont unanimes sur ses compétences et que ce jour il y a urgence car on a trop trainé. Il faut trouver une solution ce soir selon elle : laquelle ?

Pour Delphine Harold, la solution est déjà claire. Il faut avancer.

Chantal Sala souhaite qu'une lettre de mission soit émise. Elle ne pense pas du tout que la Ministre puisse sanctionner la FFSG.

Anne Chalier évoque la sagesse de Patrice Maurin qui l'a interpellée.

Patrice Maurin rappelle son long entretien du jour avec Gwenaëlle Noury. Il était auparavant persuadé d'une voie médiane possible avec une transition. Gwenaëlle Noury l'a convaincu qu'on était sous injonction du ministère qui ne porte pas à interprétation. Patrice Maurin répète que Didier Gailhaguet est son ami depuis 30 ans mais qu'il ne souhaite pas appuyer sur la gâchette du pistolet collé à la tempe de la FFSG.

Didier Gailhaguet dit entendre la leçon. Patrice Maurin exprime qu'il ne s'agit que d'un avis.

Didier Gailhaguet ne croit pas un mot de l'interprétation faite par Gwenaëlle Noury des propos de la Ministre. Gwenaëlle Noury rebondit : Didier Gailhaguet a eu aussi le retour de Djamel Cheikh et répète les propos entendus. Elle pense que ce n'est pas une histoire d'élu ou pas élu.

Anne Chalier revient sur l'idée d'une mission ponctuelle pour traiter l'urgence, qu'on traitera le reste plus tard. Didier Gailhaguet regrette d'être baladé depuis 5 mois et que nous soyons incapables de prendre une décision.

Anne Chalier rappelle que le contrat demandé sera évoqué dans l'avenir. Didier Gailhaguet pense que le Bureau Exécutif se cache derrière la peur. Il considère que les propos tenus sont irrespectueux et décevants, peu courageux.

Il ne souhaite pas aller au Japon sans un mandat clair. Il note que nous ne voulons pas de son apport. Il sait ce qu'il peut apporter, que Gwenaëlle Noury a besoin d'être formée, que nous tombons dans le piège de la tutelle ministérielle.

Il rappelle que l'argent de l'Etat, de l'ANS, est provisionné pour les sportifs avant tout et que le Ministère ne pénalisera pas les sportifs. Il est scandalisé par l'ingérence au final de Mme Péchalat qui espionne la Fédération et influence la Ministre.

Eric Bergerou demande quel est le problème d'une lettre de mission ?

Didier Gailhaguet pense qu'on détruit le lien qui devrait l'unir au Bureau Exécutif. Gwenaëlle Noury rappelle qu'elle écoute beaucoup et qu'elle en a besoin : faire avancer la FFSG.

Elle aimerait avancer, pas dans la peur, mais qu'on s'en sorte tous le mieux possible, qu'elle n'est pas soumise au Ministère mais essaie de tout considérer pour l'intérêt de tous et surtout l'intérêt fédéral. Le ministère demande à ce que Didier Gailhaguet fasse un pas de côté, n'agite pas les chiffons rouges. Elle souhaite une solution habile.

Didier Gailhaguet considère que dans le langage de Gwenaëlle Noury cela signifie : « pars ! ».

Gwenaëlle Noury rappelle la notion d'équipe. Pour Didier Gailhaguet ce sont des mots vides. Il n'est pas dedans... il souhaite être dehors mais il insiste : il n'est pas un danger.

Didier Gailhaguet réitère : l'IG ne donnera que des recommandations... pour les 8 prochaines années.

Gwenaëlle Noury espère que les temps d'apaisement arriveront. Elle n'imaginait pas un tel terrain en prenant ses fonctions.

Didier Gailhaguet rappelle que Gwenaëlle Noury a de l'inexpérience et que la Ministre en profite. Elle ne sait pas manifester l'indépendance de la FFSG. « Méfie-toi » lui dit-il, « ce n'est pas une menace je ne nuirai pas... mais tu veux que je m'en aille car je gêne ».

Eric Bergerou revient sur le principe du consensus. Chacun doit faire un pas en avant.

Didier Gailhaguet souligne que le Bureau Exécutif recule et est faible.

Maryvonne del Torchio intervient. L'Inspection Générale devrait durer jusqu'en avril. Le temps de l'Inspection Générale il serait souhaitable que Didier Gailhaguet ne soit pas dans la lumière ? Pour elle cela ne pose pas de problème et elle a répondu à l'Inspection Générale sur la question de Didier Gailhaguet à Angers : elle était indispensable. A part l'ANS, cela ne change rien pour le Japon. Didier Gailhaguet accepterait-il de contractualiser avec la FFSG à partir de mai, alors qu'il n'y aura plus de rencontres internationales ?

Delphine Harold pense que Didier Gailhaguet n'a pas besoin qu'on ait peur pour lui. Mais comment avance-t-on ? Il faut arrêter de reculer devant la Ministre. Pour elle l'Inspection Générale ne concerne que le passé. Gwenaëlle Noury considère que l'équipe présente est également concernée par l'Inspection Générale, compte tenu des demandes formulées. Didier Gailhaguet lui demande si Gwenaëlle Noury s'est enrichie depuis son élection ?

Didier Gailhaguet reproche à l'équipe d'être trop prudente, de ne pas avoir su répondre à la Ministre en le défendant et en défendant son investissement fédéral à elle depuis son élection. Elle aurait dû reprocher à la Ministre d'être déstabilisée.

Pour Robert Cottet Gaydon l'ordre du jour n'a pas été fait correctement. Sa demande ne portait pas sur le Japon mais uniquement sur le fait de donner un statut à Didier Gailhaguet de manière générale.

Anne Chalier rappelle que le statut de Didier Gailhaguet est clair : il sera prestataire externe.

Pour Robert Cottet Gaydon il faut signer ce contrat et ne pas partir sur une lettre de mission. Pour lui Didier Gailhaguet sait très bien qu'il sera massacré dans le rapport de l'Inspection Générale. Cela ne sert à rien de le redouter, cela arrivera et il n'y aura rien à faire pour l'arrêter. La FFSG n'encoure aucun risque selon Robert Cottet Gaydon.

Gwenaëlle Noury remercie Didier Gailhaguet de s'être exprimé.

Noël Morard demande où en est la création de société de Didier Gailhaguet ? s'il part au Japon cela ne peut être qu'une lettre de mission. Didier Gailhaguet rappelle que sa société est prête, que le capital est déposé, qu'il ne manque plus qu'une signature. Il demande à Stéphanie Daval de confirmer ses dires et exprime le regret de ne pas l'avoir entendu s'exprimer dans ce débat.

Stéphanie Daval confirme que la société à créer par Didier Gailhaguet est prête à être créée depuis fin décembre mais que rien n'a été signé à ce jour.

Didier Gailhaguet quitte le Bureau Exécutif.

Gwenaëlle Noury a exprimé son point de vue. Elle réitère que son souhait est celui de la durée. Qu'elle est très contrariée par cette situation, que le climat de travail n'est pas serein et que cela ne peut durer.

Florian Otai indique ne pas mesurer le risque du courroux du Ministère et a une question pour Maryvonne del Torchio : pourquoi en 2020 Didier Gailhaguet a-t-il présenté sa démission ?

Pour Maryvonne del Torchio la pression médiatique était terrible, mal mesurée à l'époque. La Ministre avait indiqué que si Didier Gailhaguet ne démissionnait pas elle retirait l'agrément de la FFSG. A partir de ce moment-là, en tant que Présidente du Conseil Fédéral, elle a appelé chaque conseiller fédéral pour savoir quoi décider. Elle a recueilli une majorité statutaire qui permettait de faire une motion de défiance contre le Président. Donc la veille de la réunion du Conseil Fédéral elle a expliqué la situation à Didier Gailhaguet. Il y avait 2 solutions : soit sa démission, soit la démission du Conseil Fédéral. Le lendemain il a présenté sa démission.

Florian Otai pose une autre question, cette fois à Gwenaëlle Noury : « sommes-nous ce jour sous la menace d'un risque similaire ou approchant ? »

Pour Maryvonne del Torchio, la Ministre ne peut pas faire cette menace ce jour. A la Fédération Française de Football, la Ministre s'est invitée au Bureau Exécutif et leur a fait la leçon... elle n'a peur de rien, idem à la Fédération Française de Rugby. Sur notre Fédération, que peut-elle faire ? Il nous manque des cadres d'Etat en nombre importants, elle peut faire trainer. Elle peut nous diminuer l'enveloppe haute performance et l'enveloppe PSF. Elle peut nous mettre à l'index alors que sur d'autres dossiers on est plutôt très bons élèves. Mais à ce jour en effet l'Inspection Générale n'est faite que pour une seule personne.

Patrice Maurin confirme que Didier Gailhaguet a bien fait d'écouter Maryvonne del Torchio il y a 3 ans car sinon Didier Gailhaguet n'aurait pas gagné son procès contre l'Etat. Aujourd'hui il y a sans doute du bluff mais la FFSG n'a pas l'opinion publique pour elle. Il est vraiment étonné de l'insistance de Didier Gailhaguet et souhaite attendre des jours meilleurs, pour ne pas hypothéquer l'avenir de cette fédération.

Gwenaëlle Noury rappelle que si le Bureau Exécutif émet un vote favorable sur la question à l'ordre du jour, le Ministère sera au courant immédiatement. Que la position de Patrice Maurin est celle de la sagesse.

Noël Morard revient sur le fait qu'il a été blessé d'entendre le parcours de Gwenaëlle Noury depuis son élection, la tourmente de son démarrage, la tourmente de l'inspection et de la Ministre. Il pense qu'elle va apprendre très vite. Mais si on prend la mauvaise décision elle va se prendre le tsunami des médias et de la Ministre.

Anne Chalier redoute que nous ne recevions jamais les 2 contrats de sponsors japonais si la mission prévue à l'ordre du jour n'est pas confiée à Didier Gailhaguet.

Maryvonne del Torchio rappelle que sans un vote positif ce soir, Charles Gueydan abandonnera la FFSG, Sylvie Pulcini également, qu'on peut effectivement avoir peur de la Ministre mais qu'on peut aussi avoir peur de perdre l'ensemble de nos prestataires.

Gwenaëlle Noury exprime sa fatigue des menaces et de la pression. Pascal Henry se demande à quoi sert ce Bureau Exécutif : il s'agit de chantage.

Maryvonne del Torchio et Delphine Harold avertissent au sujet de ce qu'elles ont entendu ce jour sur Angers : il y a de forts risques que nos votes de ce soir auront une incidence sur les interventions à venir de Charles Gueydan et de Sylvie Pulcini. Delphine Harold a bien entendu Charles Gueydan dire qu'il n'était resté que parce que son ami Didier Gailhaguet était présent. Charles Gueydan savait que ce soir il y avait une réunion et que sa décision de rester dépendait de cette réunion !

Pour Ludovic Le Guennec il est inacceptable d'être soumis à nos prestataires et à un tel chantage.

Noël Morard est scandalisé que ce sujet sorte juste au moment de prendre la décision et de passer au vote !

Gwenaëlle Noury demande à clore les débats.

Est mis au vote le point :

Pour ou contre une mission ponctuelle et ciblée confiée à Didier Gailhaguet, à titre bénévole, d'accompagnement et de formation de la Présidente lors de son déplacement au Japon à l'occasion des Championnats du Monde pour négocier de nouveaux évènements internationaux auprès de l'ISU ?

5 votes CONTRE
3 abstentions
7 votes POUR

Le Bureau Exécutif adopte donc la mission telle que définie ci-dessus.

III. Contrat pour l'évènementiel : choix du prestataire et des conditions

Mme Noury souhaite consulter le Bureau Exécutif. Pour mémoire le règlement financier en son article 5.4.4, précise que toute conclusion de contrat ou de marché à forfait engageant la Fédération pour un montant annuel cumulé supérieur à 50 000 € HT doit être précédée d'une mise en concurrence réunissant 3 prestataires au moins.

Puis en son article 5.4.5 : le choix du prestataire est effectué par le Président après avis du Secrétaire Général et du Trésorier Général ; le choix est opéré en tenant compte des conditions financières et de critères qualitatifs.

Compte tenu de l'heure, il est décidé de surseoir à statuer à 15 votes POUR.

IV. Questions diverses

Alexandra Boch souhaite que Bruno Mingeon puisse intégrer la CSN BLS en tant que membre associé. Cela est accepté à l'unanimité. Elle souhaite une modification de son règlement de discipline. Cela passera par une consultation du Conseil Fédéral puis le vote de l'Assemblée de Discipline.

En l'absence d'autres questions diverses, la séance est levée à 23h35.

Secrétaire de séance :

Stéphanie DAVAL
Secrétaire Générale

Gwenaëlle NOURY
Présidente